

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 23 SEPTEMBRE

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 23 septembre pour sa quatrième séance plénière de l'année. Jean Morin, Président du conseil départemental, vous convie à un point presse en amont de la session.

L'ordre du jour de la séance est joint à cette invitation.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière
le vendredi 23 septembre à partir de 9h30,

ainsi qu'au point presse qui se tiendra en amont
à 8h30 à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance plénière se fera en présence du public.

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr